

Présents : Mmes M. G. DOUBLET, D. COTTET, R. BOSSON, P. BURNIER, C. MOUCHET, G. LYONNET, S. BONNARD, S. BALSAT, B. SOFI, G. LEONE-DE-MAGISTRIS, A. BARATAY, MC. BELLUZO, J. LAYAT, D. BOZON, L. RUIZ, J. COMBETTE

Présent en visioconférence: Mmes M. JM. PEUTET, JM. RAVEL, Y. CHARVET, A. MARCHAND, L. COTTY.

Absents excusés et représentés : Mmes M. B. DONSIMONI par G. LYONNET, N. LAVY par D. COTTET, S. SABOUREAU-RASCAR par B. SOFI.

Absents excusés : Mmes M. K. AILLAUD, G. PITTET, ML. CHARDON.

Monsieur Gabriel DOUBLET, maire, ouvre la séance à 18h30.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Mme D. COTTET

2 – Validation du caractère d'urgence

M. le Maire : informe du caractère d'urgence que revêtent les décisions liées aux dépenses en période de clôture comptable.

Favorable à l'unanimité.

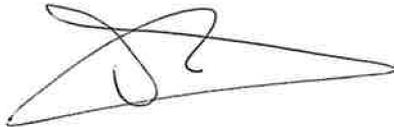
3 – Décision modificative n°4

M. le Maire : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder en section de fonctionnement à des transferts de crédits afin de pouvoir couvrir les montants des dépenses de fin d'année.

Favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

M. Le secrétaire de séance
Mme Danielle COTTET



M. Le Maire
M. Gabriel DOUBLET

